



# TEFIBIO – Etude de marché de l'intérêt du fil biodégradable pour la pêche de loisir en mer

---

Mai 2023

Vianney Dupont



## Sommaire

1. Introduction et méthodologie.....	3
2. Généralités sur la pêche de loisir en mer en France .....	4
3. Marché du fil de pêche de loisir en mer et intérêt du fil biodégradable .....	9
3.1. Marché du fil de pêche de loisir en mer.....	9
3.2. Intérêt du fil biodégradable .....	12
4. Marché du filet de pêche de loisir en mer et intérêt du filet biodégradable.....	18
5. REP Articles de sport et de loisir.....	21
6. Conclusion .....	22
7. Annexe : questionnaire adressé aux pêcheurs de loisir .....	23

# 1. Introduction et méthodologie

Le projet TEFIBIO (Conception et tests de filet de pêche biodégradables), porté par le Parc naturel marin estuaires picards et mer d'Opale, comporte plusieurs volets :

- Le premier consiste à produire 4 filets de pêche puis à les faire tester par des fileyeurs en conditions réelles de Boulogne-sur-Mer, du Tréport et de Fécamp.
- Le projet étudie également la fin de vie des filets biodégradables et procède à des tests en composteur et une certification de la biodégradabilité.
- Le projet réalise enfin deux études de marché :
  - o La première porte sur la pêche professionnelle et étudie le marché du filet fin et les conditions de développement des filets biodégradables
  - o La deuxième porte sur la pêche de loisir et étudie le marché des filets de loisir et du fil de pêche de loisir et l'intérêt des pêcheurs et des fabricants à utiliser

Le présent rapport traite de cette deuxième étude. Il se base sur la bibliographie disponible, plusieurs entretiens et sur la réalisation d'une enquête auprès de pêcheurs en mer confirmés :

- L'ADEME pour notamment en savoir plus sur la REP ASL
- Gifap (Groupement de l'Industrie Française d'Articles de Pêche) : Créé en 1952, le GIFAP est un syndicat professionnel dédié à la défense des intérêts (économiques, techniques et réglementaires) des industriels, fabricants et importateurs d'articles de pêche sur le marché français. L'évolution du marché, comme dans de nombreux secteurs d'activité a favorisé la fusion de sociétés au sein de groupes (souvent à l'échelle internationale) et la disparition de petites et moyennes structures. De ce fait, avec une dizaine d'adhérents, le GIFAP représente une majeure partie du marché français.
- Les deux fédérations de pêcheurs de loisir en mer (FFPM et FNPPSF)
- Quelques metteurs sur le marché (Kerfil, Mondiet, Fiish)
- Un magasin de pêche (Alcium)
- La DDTM du Pas-de-Calais

Un questionnaire assez complet de 17 questions a été produit. A destination des pêcheurs de loisir en France et anonyme, il portait sur le profil des pêcheurs, leurs achats en matériel de pêche et leurs visions de l'intérêt du fil biodégradable. Nous l'avons communiqué à la FFPM et à la FNPPSF pour diffusion à leurs adhérents (par définition, essentiellement des pêcheurs confirmés). La FNPPSF n'a pas souhaité le diffuser mais la FFPM la fait dans sa newsletter du 31 mars 2023 adressée à ses 10 000 adhérents. Malheureusement, malgré le grand nombre de destinataires, uniquement 14 réponses ont été obtenues, ce qui n'est pas suffisant pour être analysées correctement. Nous l'avons fait néanmoins partiellement sur certaines questions lorsque les réponses allaient dans le sens des entretiens réalisés.

## 2. Généralités sur la pêche de loisir en mer en France

L'Ifremer a réalisé deux larges enquêtes auprès des pêcheurs récréatifs en mer en France métropolitaine en 2008 puis entre 2011 et 2013. 16 000 foyers ont été interrogés au téléphone et un panel représentatif des pêcheurs récréatifs en mer a été formé : 181 panélistes ont accepté de décrire volontairement les caractéristiques de leurs sorties dans un carnet de pêche pendant une année.

Ces études ont permis de mieux connaître les pêcheurs récréatifs en mer, leurs pratiques, et d'affiner l'estimation des captures. Elles sont néanmoins relativement imprécises et l'Ifremer appelle à utiliser les résultats avec précaution.

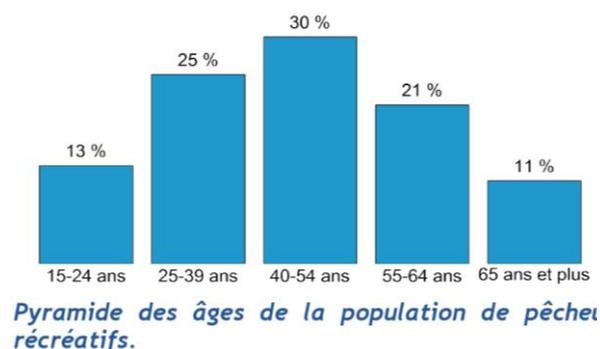
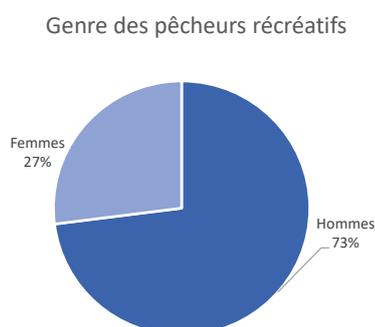
Le nombre de pêcheurs en mer a été estimé de 1,3 million (enquête 2013) à 2,4 millions (enquête 2008). On note :

- Une très large sur-représentation des hommes (73% à 82% contre 48% dans la population),
- Un âge plus souvent situé dans les tranches intermédiaires (84% de 25 à 64 ans),
- Une sur-représentation des cadres, professions intermédiaires et employés (34%),
- Une représentation deux fois plus importante en zone littorale que sur le reste du territoire

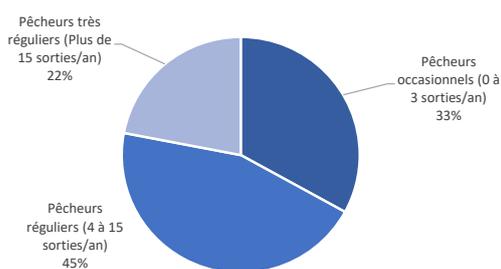
« Plus de la moitié des pêcheurs récréatifs ont entre 40 et 64 ans, et seulement 11% sont âgés de 65 ans ou plus. 60% exercent une activité professionnelle, ce qui est supérieur à la moyenne nationale (51% parmi la population âgée de 15 ans et plus). Les retraités représentent 20% des pêcheurs récréatifs. »

Le nombre de sorties de pêche par an est de 6,8 par pêcheur et les pêcheurs occasionnels qui font entre 0 et 3 sorties de pêche par an représentent un tiers des pêcheurs métropolitains ; les pêcheurs sont dits réguliers lorsqu'ils font 4 à 15 sorties par an représentant 45% des pêcheurs ; les pêcheurs très réguliers font plus de 15 sorties par an et représentant 22% des pêcheurs.

Les sorties de pêche s'effectuent le plus souvent pendant la saison estivale. En moyenne, 1,6 sorties sont observées au cours du mois d'août contre uniquement 0,1 en février.

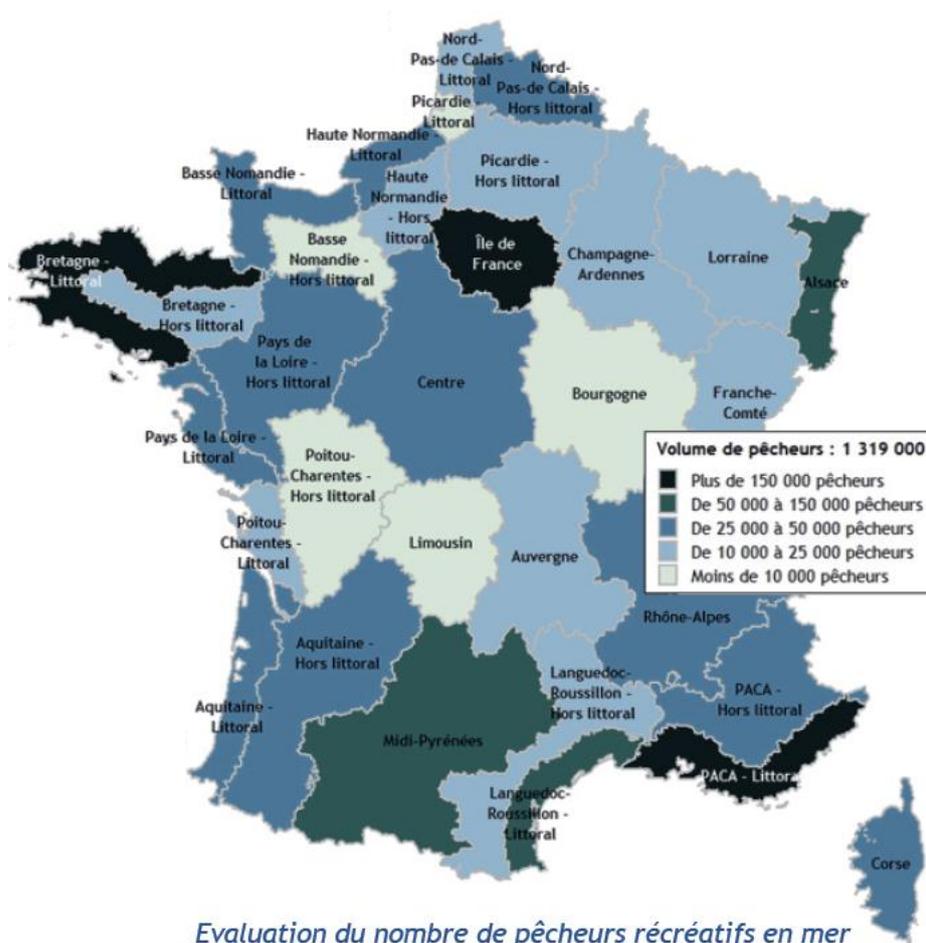


### Pratique de l'activité de pêche de loisir en mer



Nombre moyen de sorties de pêche récréative en mer par mois par pêcheur.

Ils habitent majoritairement sur le littoral et en région parisienne.



Evaluation du nombre de pêcheurs récréatifs en mer

Les pratiques de pêche diffèrent du bord ou d'un bateau. Du bord, la pêche à la canne avec appât vivant et la pêche à la canne avec leurre sont dominantes (respectivement 36% et 33% des sorties). En revanche, depuis un bateau, la pêche à la ligne (ligne de traîne ou ligne à main) et la pêche à la canne avec leurre constituent les pratiques principales (respectivement 36% et 33% des sorties). La pêche au filet est principalement effectuée depuis un bateau et l'utilisation du fusil harpon se fait essentiellement du bord.

Figure 1 : Engins de pêche utilisés par les pêcheurs en 2006 (source : Ifremer, 2008)

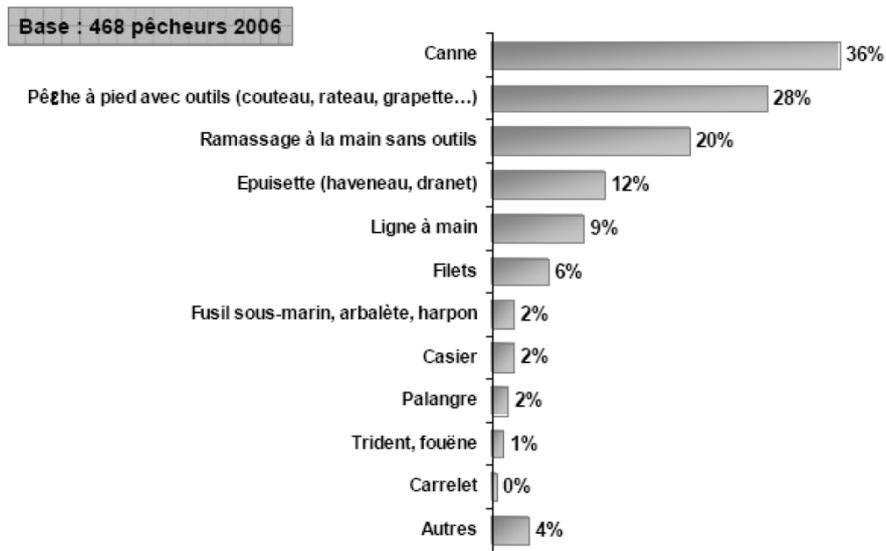
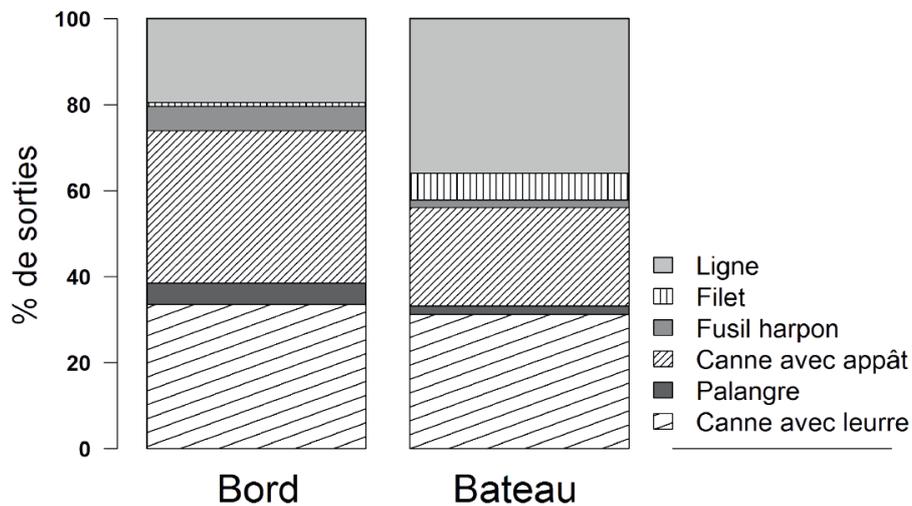


Figure 26 : Principaux engins de pêche que vous avez personnellement utilisé(s) lors de la dernière sortie en mer (Plusieurs réponses possibles) par les pêcheurs de métropole sur la base de 468 répondants

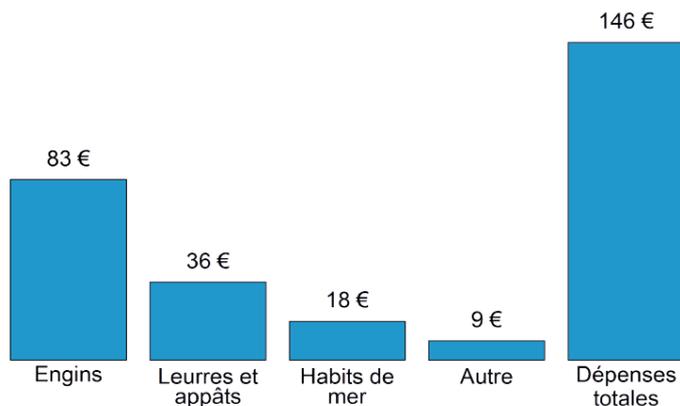
Figure 2 : Engins de pêche utilisés par les pêcheurs en 2013. La pêche à pied a été écartée de l'étude (source : Ifremer, 2013)



**Représentativité de chaque engin dans les sorties de pêche depuis le bord ou depuis un bateau.**

Selon l'enquête de 2013 qui ne traite pas des pêcheurs à pied, 90% des pêcheurs de loisir utilisent du fil de pêche ou des filets dans leur pratique et pourraient donc être susceptibles d'être intéressés par du fil ou du filet biodégradable.

La pêche récréative représente un poids économique non négligeable. En effet, les dépenses totales d'équipement par pêcheur récréatif étaient évaluées à 146€ par an en moyenne, dont 83€ pour les engins de pêche et 36€ pour les leurres et les appâts. Cela représenterait une dépense globale de près de 200 M€.



**Dépenses moyennes d'équipement (hors navires) pour la pêche récréative, par pêcheur et par an.**

Environ 25% des pêcheurs récréatifs possèdent une embarcation qu'ils utilisent pour la pêche en mer. Les dépenses concernant le bateau sont estimées autour de 1000€ par an en moyenne, dont la moitié pour le mouillage et la remorque, 30% pour l'entretien et 20% pour l'assurance. Cela représenterait ainsi une dépense globale de près de 330M €. Ces chiffres de dépenses d'équipement et de bateau, ne prenant pas en compte la pêche à pied, les dépenses de transport, de bouche et de logement, sont comparables à ceux obtenus en 2007.

L'Ifremer dresse en 2008 la cartographie des pêcheurs de loisir suivante.

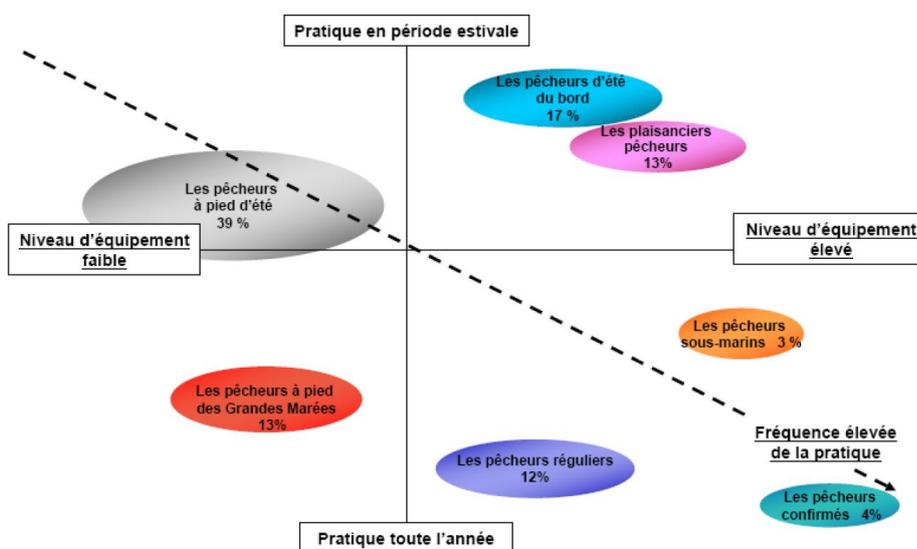


Figure 52 : Typologie des pêcheurs de loisir

« L'analyse des différents usages recueillis auprès des pêcheurs de loisir en mer interrogés en Métropole a conduit à les regrouper en 7 groupes :

- Le groupe le plus représenté est constitué par les pêcheurs à pied d'été (39%). Ils font principalement quelques sorties de pêche à pied (entre 2 et 5) durant l'été pour ramasser des coquillages, notamment sur la Manche et la façade Atlantique. Ce sont des touristes en vacances sur le littoral. On y retrouve un nombre important de femmes.
- Le deuxième groupe est constitué des pêcheurs d'été du bord (17%). Ils font en moyenne plus d 5 sorties annuelles, essentiellement au cours de la saison estivale. Ils sont plutôt à la recherche de poissons, à contrario des pêcheurs à pied qui cherchent des coquillages. Ces pêcheurs ont souvent été initiés à la pratique de la pêche de loisir en eau douce, et considèrent que la pratique en mer est chère.
- Un troisième groupe est dominé par les touristes : les plaisanciers pêcheurs (13%). Par rapport aux précédents, on les retrouve également au printemps et à l'automne, avec un rythme de sorties soutenu sur toute la période allant d'Avril à Octobre. En général équipés d'un bateau, ils pêchent principalement des poissons, mais également des céphalopodes. Ils perçoivent la pratique de la pêche de loisir en mer comme une activité chère.
- Autre groupe de pêcheurs occasionnels, celui des pêcheurs à pied des grandes marées (13%). Comme les pêcheurs à pied d'été, ils sortent peu, leurs sorties sont réparties sur toute l'année. Ils recherchent surtout les coquillages qu'ils ramassent le plus souvent sur la façade Atlantique.
- Les pêcheurs réguliers (12%) résident principalement en zone littorale. Ils sortent assez régulièrement tout au long de l'année sauf durant l'été. Ils pratiquent plus particulièrement la pêche à pied ou du bord et se révèlent particulièrement bien informés sur les réglementations sanitaires (périodes de fermeture).
- Les pêcheurs confirmés (4%) sont marginalement représentés, mais ont une pratique très intensive de l'activité et cela sur toutes les périodes de l'année. Ils sont également résidents de la zone littorale, en particulier sur la façade Méditerranéenne. Leur profil est assez caractéristique : pratiquant le plus souvent la pêche du bord, ce sont notamment des retraités (plus de 65 ans) qui se disent très bien informés sur l'état des ressources et sur les réglementations. Ce sont ceux que l'on retrouve le plus souvent dans les associations. Par ailleurs, ils considèrent que la ressource est en diminution et sont plutôt favorables à un meilleur encadrement des activités, mais pas à la mise en place de périodes de repos biologique. Même s'ils considèrent que le coût de la pratique est élevé, ils ont tendance à consacrer beaucoup de temps à ce loisir.
- Les pêcheurs sous-marins (3%) : ils sont peu nombreux, et ont un profil très spécifique. Ils sortent tout au long de l'année, plus souvent sur la période d'avril à octobre, et cela notamment en Méditerranée. Disposant plus souvent que la moyenne d'un bateau, ils disent pratiquer leur activité par plaisir. Comme les pêcheurs confirmés, ils considèrent que la ressource diminue et se déclarent très bien informés sur les réglementations relatives à la pêche de loisir en mer. Par contre, ce sont eux qui sont les moins favorables à la mise en place d'un permis ou de limitations du nombre de prises par sortie. »

## 3. Marché du fil de pêche de loisir en mer et intérêt du fil biodégradable

### 3.1. Marché du fil de pêche de loisir en mer

Deux principaux types de fil de pêche sont utilisés par les pêcheurs de loisir, quelque soit la technique de pêche (canne depuis un bateau, surfcasting, ligne à main, pêche au lancer, etc.):

- Le fil monofilament dit « nylon » qui est un polyamide
- Le fil tressé en Dyneema qui est une fibre de polyéthylène ultra haute densité produite en utilisant un processus de rotation de gel breveté associé à un bas de ligne généralement en fluorocarbone.

Le nylon est le fil traditionnel plutôt bon marché qui possède une élasticité importante. Il a connu ces 40 dernières années une forte augmentation de sa résistance à la traction pour un diamètre donné (source : entretien FFPM) mais atteint aujourd'hui un palier dans son développement (source : entretien Fiish) : par exemple, les dorades nécessitant un fil résistant à 7 kg sont aujourd'hui pêchées en Méditerranée avec un fil de 18 centièmes alors que dans les années 1990 il fallait utiliser un fil de 60 centièmes pour le faire (source : entretien FFPM).

Au début des années 1990, les tresses en dyneema apparurent et aujourd'hui la majeure partie des pêcheurs confirmés et utilisant des leurres utilisent de la tresse en corps de ligne pour les raisons suivantes :

- Plus grande résistance à la traction pour un diamètre donné, ce qui permet de diminuer le diamètre du fil par rapport au nylon et donc de lancer « plus loin »
- Très faible élasticité par rapport au nylon, ce qui permet d'obtenir des sensations fortes et de « sentir » dans ses mains les mouvements du poisson.

Les tresses sont utilisées généralement en corps de ligne et le bas de ligne est désormais généralement en fluorocarbone. Ce dernier matériau « fut présenté pour la première fois au salon d'Osaka en 1972 par la société japonaise Kureha. Les caractéristiques du fluorocarbone le rendent très performant aux yeux des leurristes (...) :

- Indice de réfraction : 1.4 environ (celui de l'eau étant de 1.33)
- Pas d'élasticité par rapport au nylon
- Résistance à l'abrasion
- Densité plus élevée que le nylon qui le fait couler plus rapidement » (source : peche.com)

Le monofilament classique en nylon représente aujourd'hui environ 60 à 80% de la pêche de loisir en volume, contre 20 à 40% pour les tresses mais uniquement environ 33 à 50% du marché en valeur en raison d'un prix 2 à 3 fois moins cher que la tresse (source : entretien Alcium et Kerfil).

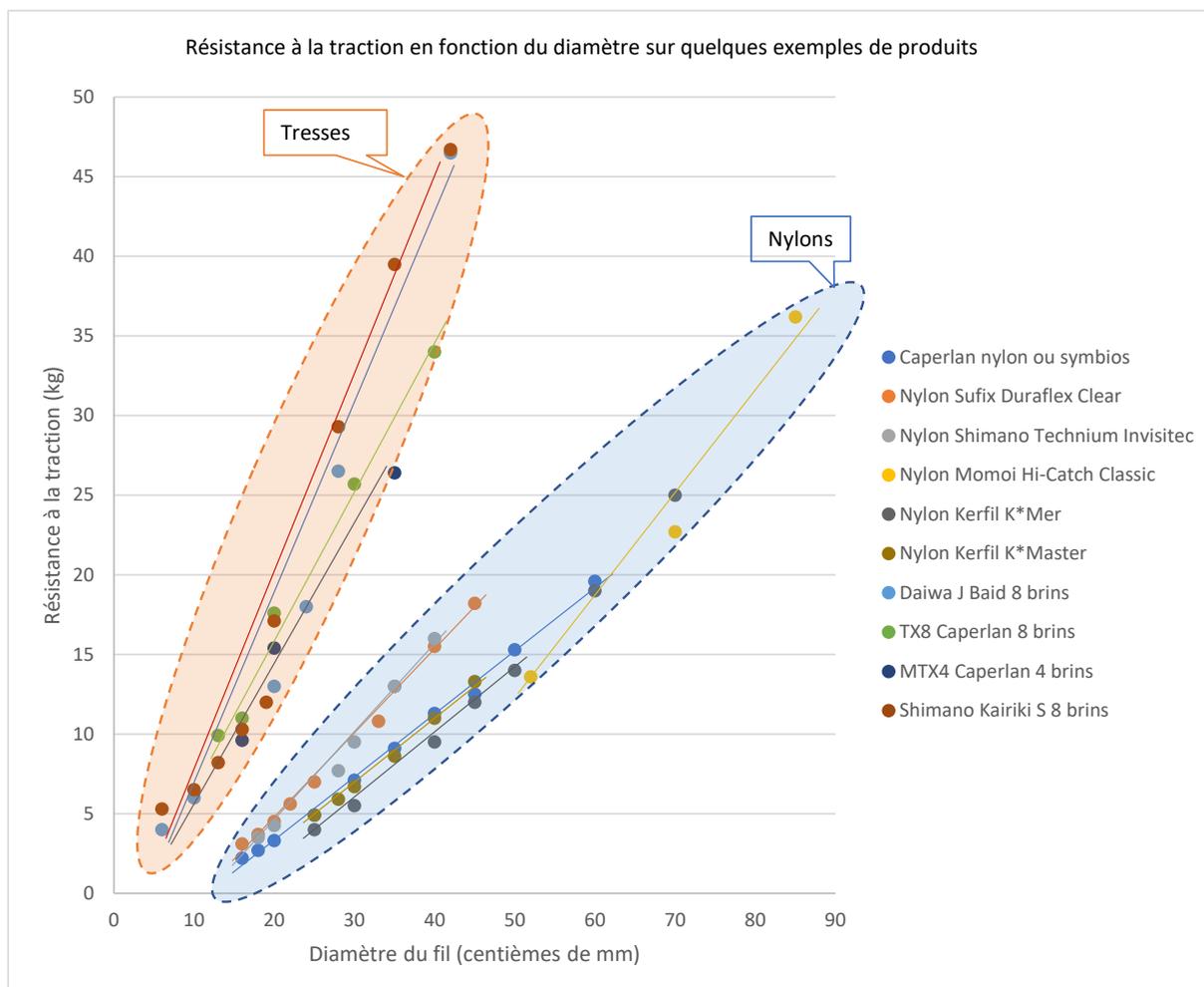
Le nylon est aujourd'hui plutôt utilisé par les pêcheurs occasionnels et utilisant des montages classiques (simples hameçons avec ou sans appât, lignes plombées, etc.) tandis que la tresse est plutôt utilisée par les pêcheurs confirmés et utilisés des montages plus complexes (leurres, cuillères, poissons

nageurs, etc.). Cette règle n'est cependant pas générale et des contre exemples de pêcheurs confirmés préférant utiliser le nylon pour son élasticité existent.

La caractéristique principale d'un fil de pêche est sa résistance à la traction pour un diamètre donné, sachant que le pêcheur va toujours chercher à pêcher « plus fin » et « plus solide ». Les tresses sont bien plus résistantes que le nylon mais elles sont aussi plus chères, comme le montre les exemples de fil ci-dessous (source : pecheur.com et catalogues fabricants) :

Résistance à la traction affichée (kg) pour un diamètre de fil (mm)	Nylon						Tresse			
	Caperlan nylon ou symbios	Nylon Sufix Duraflex Clear	Nylon Shimano Technium Invisitec	Nylon Momoi Hi-Catch Classic	Nylon Kerfil K*Mer	Nylon Kerfil K*Master	Daiwa J Baid 8 brins	TX8 Caperlan 8 brins	MTX4 Caperlan 4 brins	Shimano Kairiki S 8 brins
6/100							4			5,3
8/100										
10/100							6			6,5
13/100								9,9		8,2
16/100	2,2	3,1						11	9,6	10,3
18/100	2,7	3,7	3,5							
19/100										12
20/100	3,3	4,5	4,25				13	17,6	15,4	17,1
22/100		5,6								
24/100							18			
25/100	4,9	7			4	4,9				
28/100			7,7			5,9	26,5			29,3
30/100	7,1		9,5		5,5	6,7		25,7		
33/100		10,8								
35/100	9,1	13	13			8,6			26,4	39,5
40/100	11,3	15,5	16		9,5	11		34		
42/100							46,5			46,7
45/100	12,5	18,2			12	13,3				
50/100	15,3				14					
52/100				13,6						
60/100	19,6				19					
70/100				22,7	25					
85/100				36,2						
120/100				59,0						

Ce tableau peut se représenter sur la forme du graphique suivant où l'on voit bien la différence de résistance des tresses et des nylons : 3 à 4 fois plus en faveur des tresses.



#### Encart sur la méthode de mesure de la résistance du fil à la traction

L'ensemble des acteurs interrogés ont souligné que les résistances affichées par les fabricants sont parfois surestimées voire trompeuses<sup>1</sup>.

À l'initiative du GIFAP (Groupement des industries françaises d'articles de pêche) entre 2002 et 2004, une norme sur les monofilaments de pêche a été validée avec la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes), dans l'intérêt des pêcheurs, pour préciser les caractéristiques de résistance et de diamètre.

Elle indique que la résistance annoncée doit être la résistance linéaire et non la résistance en action de pêche qui est, elle, bien supérieure.

Cette norme admet un seuil de tolérance de + ou - 10% entre les valeurs annoncées et les valeurs mesurées, aussi bien pour le diamètre que la résistance.

Norme GIFAP/DGCCRF du 20 OCTOBRE 2003

TESTS EFFECTUES sur dynamomètre ÉLECTRONIQUE avec les paramètres suivants :

1/ FIL TESTE SEC

<sup>1</sup> Un fabricant aurait même eu une amende de la répression des fraudes pour tromperie en 2020 (source : entretien Fiish).

2/ TEST LINÉAIRE EFFECTUE SANS NŒUD  
3/ LONGUEUR TESTÉE sur 20 cm  
4/ VITESSE : 150 MM PAR MINUTE  
5/ NOMBRE DE TEST PAR DIAMÈTRE : 6 TESTS  
6/ TEMPÉRATURE / HUMIDITÉ référence NORME ISO 139  
7/ LA MACHINE à TESTER est un dynamomètre de type DECAP modèle DU 9100, de capacité maximum 100kg, fil positionné sur 20 cm pour les tests lecture digitale avec plage de réglage de vitesse variable entre 40 et 500 mm par minute lecture digitale de l'élongation en mm (source : gifap.fr).

Nous n'avons pas pu obtenir la taille du marché du monofilament nylon pour la pêche de loisir vendu en France (en volume et en valeur) en l'absence de chiffres dans la bibliographie consulté et de réponses des metteurs sur le marché et puisque les associations de pêche interrogées ne la connaissaient pas.

Néanmoins, l'enquête auprès des 14 pêcheurs confirmés permet de dire que les achats de monofilament en nylon comptent pour environ 3 à 15% des dépenses totales annuelles en matériel de pêche (hors habillement et éventuelles dépenses bateau)<sup>2</sup>. Ces achats de nylon n'excèdent cependant pas 150 €/an pour aucun répondant alors qu'un répondant déclare dépenser plus de 2000 €/an tout compris dans du matériel de pêche.

Nous pouvons donc donner l'ordre de grandeur suivant pour le marché du fil de pêche de loisir monofilament en France à partir de la taille du marché des équipements de pêche de loisir hors habillement estimée par l'Ifremer 175 M€/an, soit de 5 à 26 M€/an<sup>3</sup>. Cette fourchette de montant est néanmoins assez large.

### 3.2. Intérêt du fil biodégradable

Selon les acteurs interrogés et le questionnaire pêcheurs, un bon fil de pêche dispose des 5 caractéristiques suivantes :

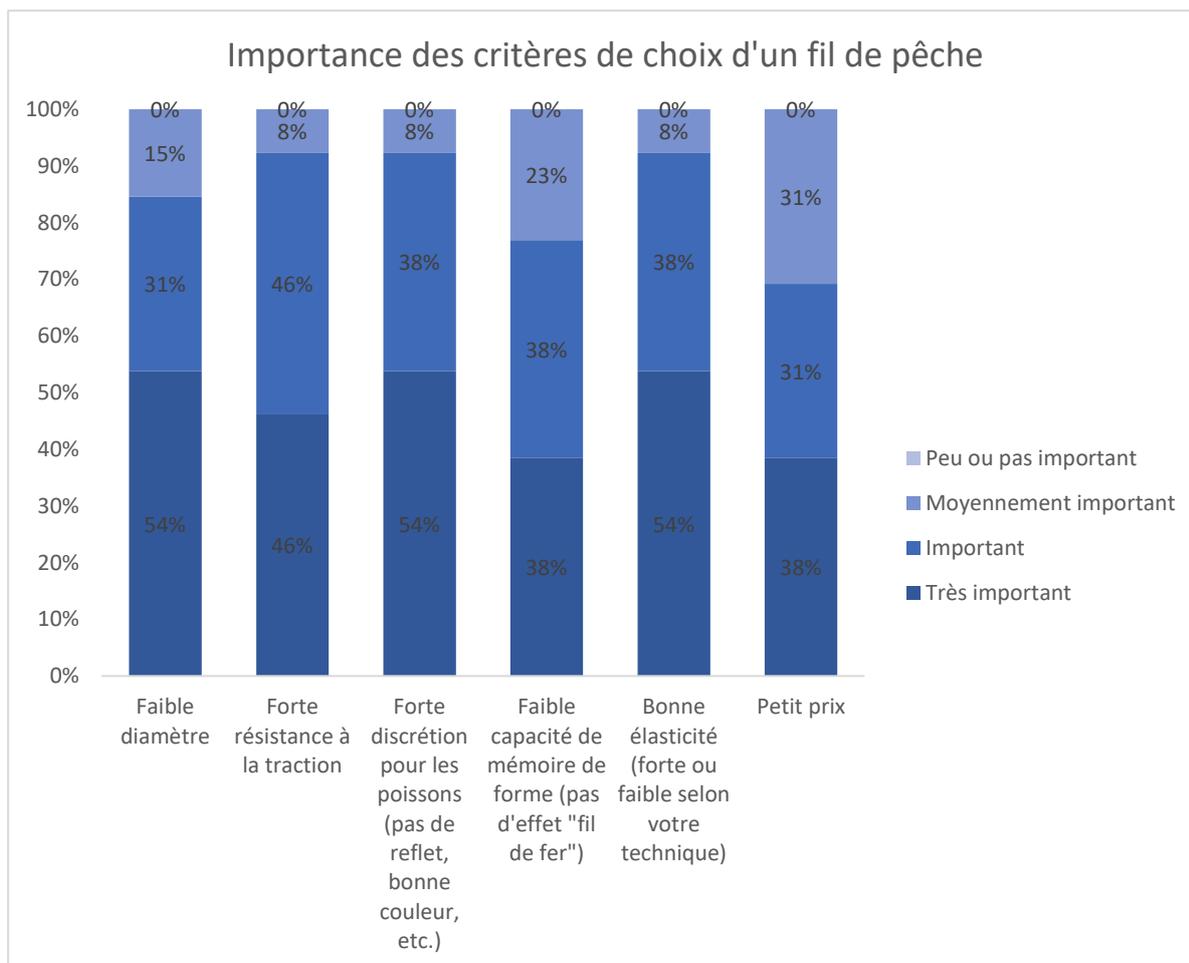
- Un faible diamètre
- Une forte résistance à la traction
- Une forte discrétion pour les poissons (pas de reflet, bonne couleur, etc.)
- Une faible capacité de mémoire de forme (pas d'effet "fil de fer")
- Une bonne élasticité (forte ou faible selon votre technique)

Les deux premières caractéristiques peuvent être regroupées et alors c'est le rapport résistance / diamètre le plus élevé possible qui est recherché.

Le prix d'un fil de pêche a moins légèrement d'importance du fait de son coût réduit par rapport au coût d'un matériel de pêche complet.

<sup>2</sup> A noter que les achats de tresse comptent pour environ 6 à 15% des dépenses totales annuelles en matériel de pêche.

<sup>3</sup> Le calcul est le suivant : 3%\*175 M€/an = 5 M€/an e 15%\*175 M€/an = 26 M€/an.

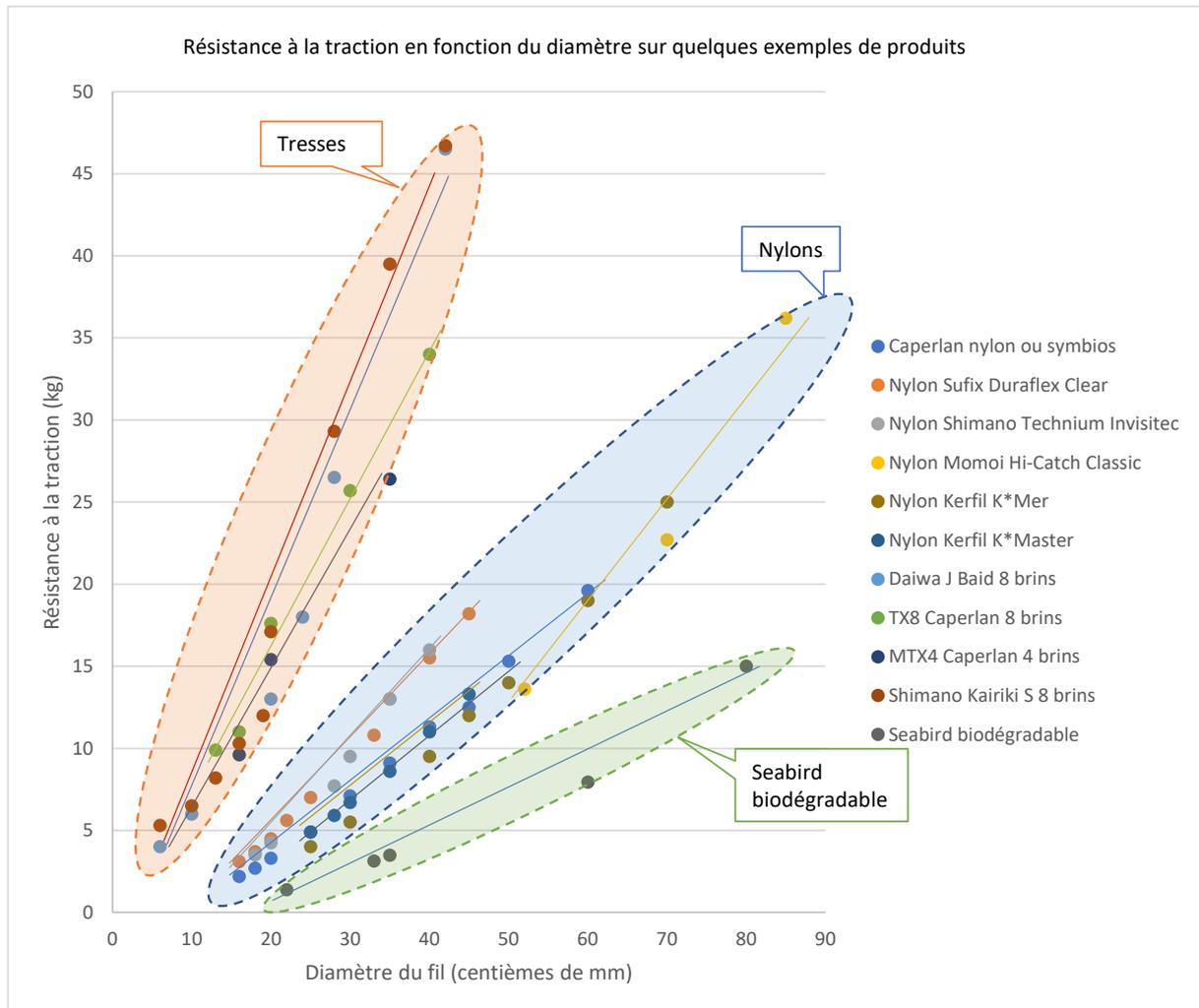


Les fils biodégradables produits à partir des compounds développés par Seabird à Lorient ont été produits dans le cadre du projet Tefibio en 4 diamètres : 22 centièmes, 33 centièmes, 35 centièmes et 60 centièmes. D'autres diamètres ont néanmoins été produits par Seabird dans le cadre d'autres projets et des mesures de résistance à la traction ont été effectués dont les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Diamètre (mm)	Année de mesure par Seabird	Résistance linéaire (kg)	Ténacité (cN/tex)
22/100	2022	1,38	30,80
33/100	2019	2,735	23,00
33/100	2022	3,13	28,26
35/100	2020	3,48	28,30
35/100	2021	3,32	26,90
60/100	2022	7,94	18,85
80/100	2019	15,0	23,62

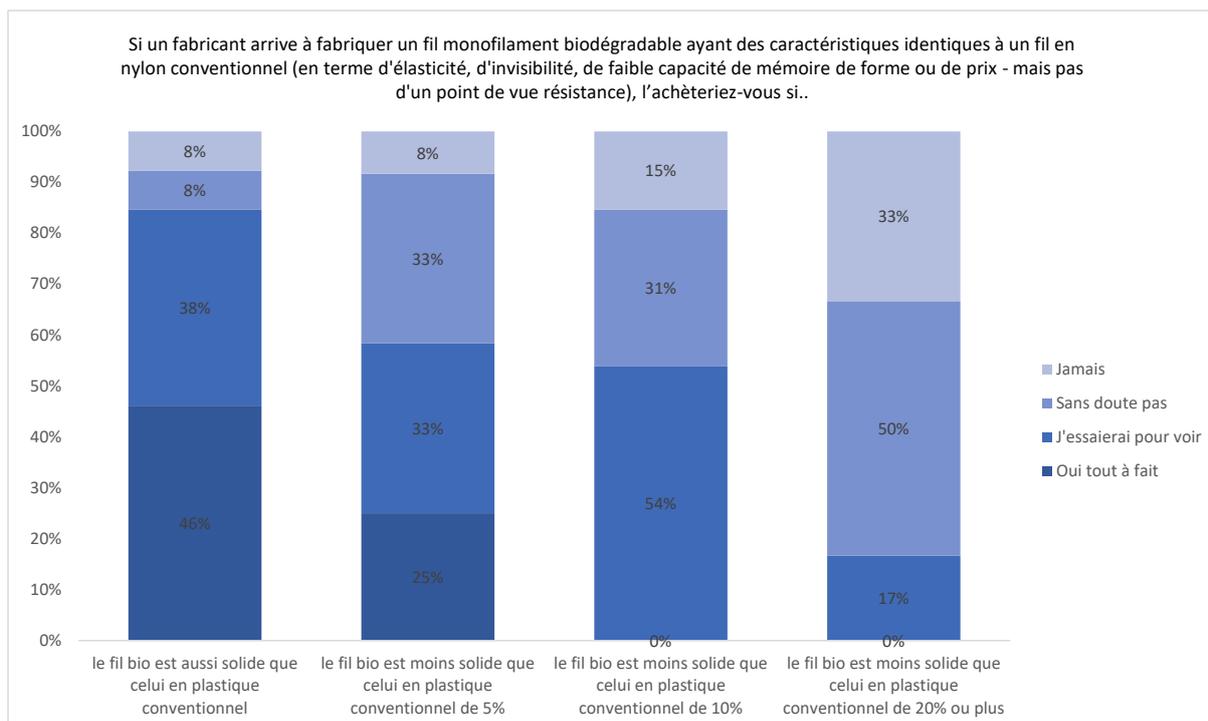
Il est donc possible de comparer la résistance de ces fils biodégradables avec les monofilaments en nylon conventionnel, comme le montre la figure suivante. A diamètre équivalent, ces fils biodégradables sont:

- environ 2,5 fois moins résistants à la traction qu'un fil nylon développé par Décathlon Caperlan ou Kerfil
- environ 4 fois moins résistants à la traction qu'un fil nylon d'un fabricant japonais (Sufix, Momoi, Daiwa, etc.)
- environ 10 fois moins résistants qu'une tresse en dyneema



Or si les acteurs interrogés semblent accepter un écart de résistance de l'ordre de 5% ou 10%, un écart supérieur à 20% et surtout d'un autre ordre de grandeur comme c'est le cas actuellement est problématique pour les pêcheurs de loisir confirmés qui cherchent réellement la qualité maximale.

**Les écarts de résistance entre ces fils biodégradables et les fils nylon traditionnels semblent donc aujourd'hui trop importants pour un développement à court terme d'un fil biodégradable acceptable pour les pêcheurs de loisir confirmés.**



Si cette absence de potentiel du fil biodégradable à court terme semble avéré pour les pêcheurs confirmés, il ne semble pas tout fait aussi certain que la conclusion serait la même pour les pêcheurs occasionnels. En effet, les pêcheurs occasionnels pourraient ne pas rechercher autant la qualité optimum que les pêcheurs confirmés et pourraient être plus réceptifs aux innovations environnementales, même si elles ne présentent pas d'aussi bonnes qualités mécaniques.

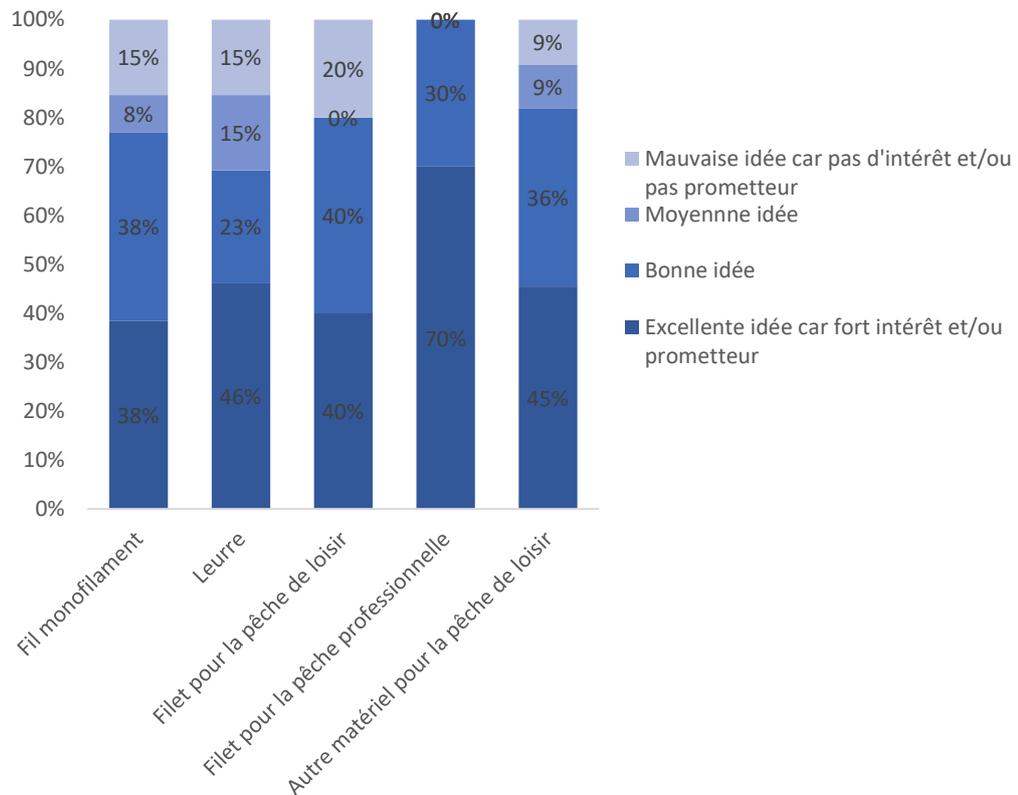
Le potentiel du fil biodégradable pour les pêcheurs occasionnels pourrait donc être plus important que pour les pêcheurs confirmés mais aucun des acteurs interrogés ne s'est montré optimiste sur l'acceptation d'un fil biodégradable par les pêcheurs de loisirs de tout type (confirmés et occasionnels)<sup>4</sup>.

Travailler collectivement au développement de matériels de pêche en bioplastique biodégradable est néanmoins salué par la majorité des acteurs interrogés qui précise que le fil de pêche semble être une des parties du matériel de pêche la plus difficile à copier en biodégradable, du fait de sa technicité, de son faible diamètre, etc.

Les acteurs interrogés voient plus de potentiel pour le bioplastique pour d'autres parties, comme les leurres ou les filets.

<sup>4</sup> Nous n'avons cependant pas réussi à interroger Décathlon Caperlan (malgré plusieurs relances), sans doute un des acteurs importants de la pêche de loisir occasionnelle en France.

Selon vous, y-a-t-il un intérêt à travailler collectivement au développement de matériels de pêche en bioplastique biodégradable ?



#### Encart sur le leurre biodégradable de Fiiish

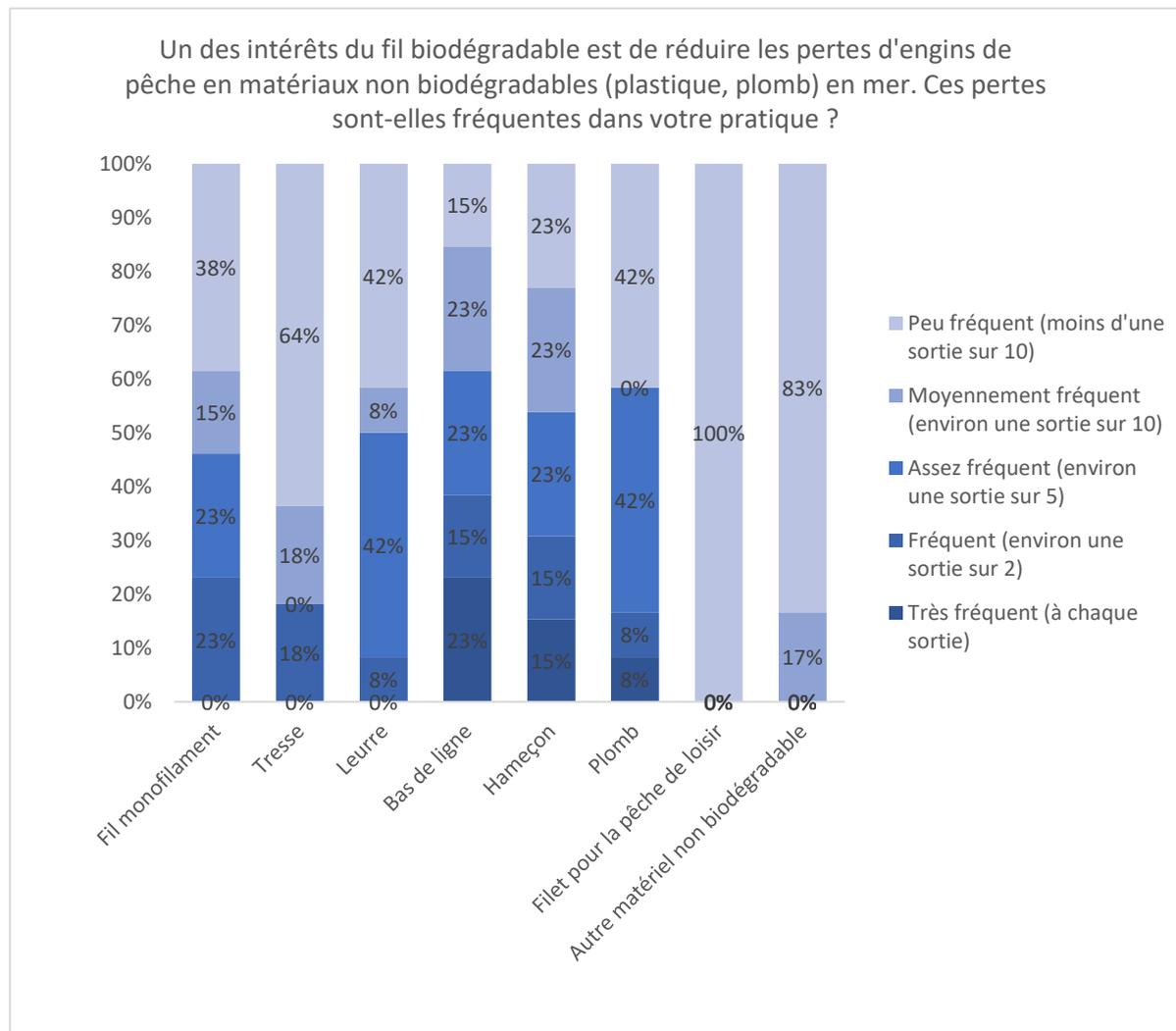
Le fabricant de matériel de pêche français Fiiish a développé le premier leurre de pêche biodégradable : le Biotop stick. Cette première mondiale a été présentée en salons fin 2022 et sera commercialisée courant 2023. Il présente les caractéristiques suivantes (source : entretien Fiiish et peche.com) :

- Ce leurre est conçu à partir de ressources renouvelables, dans un plastique qui ne nécessite pas l'utilisation de pétrole dans son processus de fabrication. Cette matière a été créée de façon à pouvoir être décomposée par les micro-organismes marins sans engendrer de toxicité dans l'eau.
- Ce leurre ne possède pas de peinture, encore une fois dans un souci de limiter la pollution, très importante lors de l'utilisation de peinture à base de solvants.
- Les yeux du leurre sont des billes de verre, bien plus écologiques que des billes en plastiques classiques que l'on retrouve sur une très grande majorité des leurres durs du commerce.
- Ce leurre est équipé d'hameçons simples en inox qui ne possèdent pas de revêtement pour éviter de devoir les plonger dans des bains de produits chimiques nocifs pour l'environnement.
- Son packaging est éco-conçu et imprimé d'encre végétale et n'utilise aucune colle ou agrafe et est un simple morceau de carton avec une forme bien particulière de manière à pouvoir le plier sur lui-même et offrir une bonne protection lors du transport.

- Ce leurre, de conception française, est fabriqué en France, plus précisément dans le Finistère en région Bretagne pour limiter l'impact carbone que pourrait induire un transport longue distance.
- Il est principalement destiné à être utilisé pour la pêche du bar et existe en une taille (10 cm pour 15.5 grammes) et 3 coloris.



Un des intérêts d'utiliser un matériel de pêche biodégradable est de limiter la pollution de l'environnement en cas de perte du matériel. Selon le questionnaire d'uniquement 14 pêcheurs confirmés, les pertes en matériel portent surtout sur les bas de ligne, les hameçons et les plombs puisque certains pêcheurs en perdraient « chaque sortie ». Les fils monofilaments sont perdus eux entre une sortie sur deux à moins d'une sortie sur 10.



## 4. Marché du filet de pêche de loisir en mer et intérêt du filet biodégradable

Les pêcheurs de loisir pêchant au filet sont très minoritaires et représenteraient environ 6% des pêcheurs métropolitain en 2006, soit environ 80 000 personnes. Ce chiffre est néanmoins relativement imprécis et l'Ifremer appelle à l'utiliser avec précaution.

Il n'a pas été possible de déterminer précisément la taille du marché du filet de pêche de loisir en mer en raison d'un manque de données disponibles. Nous avons cependant cherché à en évaluer l'ordre de grandeur.

Sur certains départements, il est nécessaire d'être enregistré auprès des Affaires maritimes pour pouvoir poser à pied un filet de pêche sur l'estran<sup>5</sup>. Néanmoins cette obligation ne couvre pas l'ensemble des filets de loisir (les filets de pleine eau ne sont pas soumis à cette règle), ni l'ensemble des départements littoraux. Les données des Affaires maritimes ne permettent donc pas de retracer le marché du filet de pêche de loisir.

Les engins pour la pêche de loisir sont notamment règlementés par le Code rural et de la pêche maritime (Sous-section 4 : pêche maritime de loisir, articles R921-83 à R921-93) :

« Article R921-88

A bord des navires et embarcations mentionnés aux sixième et septième alinéas de l'article R. 921-83, sont seuls autorisés la détention et l'usage de :

- 1° Deux palangres munies chacune de trente hameçons ;
- 2° Deux casiers ;
- 3° Une foëne ;
- 4° Une épuisette ou " salabre " ;
- 5° Lignes gréées sous condition que l'ensemble des lignes utilisées en action de pêche soit équipé au maximum de douze hameçons, un leurre étant équivalent à un hameçon ; par dérogation à cette limite, les lignes utilisées en action de pêche sont équipées d'un maximum de cinq hameçons par personne, un leurre étant équivalent à un hameçon, dans les cas prévus par arrêté du ministre chargé des pêches maritimes et de l'aquaculture marine ;
- 6° En Méditerranée, une grappette à dents ;
- 7° **En mer du Nord, Manche ou Atlantique, un filet maillant calé ou un filet trémail d'une longueur maximale de 50 mètres, d'une hauteur maximale de 2 mètres en pêche**, sauf dans la partie des eaux salées des estuaires et des embouchures des fleuves et rivières en amont d'une limite fixée par arrêté des autorités mentionnées à l'article R. \* 911-3 ;
- 8° Dans le ressort des circonscriptions des préfets des régions Bretagne, Pays de la Loire et Aquitaine, telles que définies au même article, un carrelet par navire et trois balances par personne embarquée.

---

<sup>5</sup> A titre d'exemple, les DDTM du Pas-de-Calais et de la Somme comptent respectivement 550 et 100 autorisations concernant la pose à pied de filet de pêche de loisir sur l'estran pour 2023, pour un plafond d'autorisation à 729 et 244 pour ces deux départements (source : entretien DDTM). Cf. <https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Mer-littoral/Peche-a-pied-Cultures-marines-Reglementation-et-contrôle/Peche-a-pied-professionnelle-et-de-loisir/Pose-de-filets-fixes>

Les engins autorisés à bord des navires autres que ceux mentionnés au premier alinéa peuvent être fixés par arrêté du ministre chargé des pêches maritimes et de l'aquaculture marine. »

Selon Kerfil qui est un des vendeurs de filet de loisir en France, ce marché est « négligeable » en volume par rapport à celui du filet de pêche professionnelle, et en diminution sur les dernières 20 années. La nouvelle génération de pêcheurs souhaite d'avantage s'amuser en pêchant à la ligne (très sélective) que de prélever un nombre important de poissons au filet, dont certains n'intéresseront pas le pêcheur de loisir.

De plus, la pêche au filet est nécessairement suivie d'une activité de nettoyage du filet avec retrait des poissons hors taille, des algues, des coquillages, etc. qui s'y sont accrochés. Ce nettoyage, qui dépend beaucoup des courants et de la météo<sup>6</sup>, est la partie la plus chronophage d'une partie de pêche au filet et se fait généralement sur le rivage par les pêcheurs de loisir et la moins appréciée des pêcheurs (source : entretien avec un pêcheur de loisir au filet).

Pour évaluer l'ordre de grandeur du marché du filet de pêche de loisir, nous avons fait les calculs suivants :

- Borne basse : 40 000 pêcheurs \* 50 m de filet/pêcheur \* renouvellement 1 fois / 10 ans = 200 km/an de filets de loisirs achetés
- Borne haute : 80 000 pêcheurs \* 50 m de filet/pêcheur \* renouvellement 1 fois / 3 ans = 1300 km/an de filets achetés

Ces chiffres sont à comparer aux 14 000 km/an de filets vendus aux pêcheurs professionnels français évalués dans le cadre de l'étude de marché Tefibio : les filets pour la pêche de loisir représenteraient entre 1 à 10% du volume de la pêche professionnelle. Cette fourchette est très importante et il semblerait aux dires des différents acteurs interrogés que la réalité est plus proche de la borne basse que de la borne haute pour les raisons suivantes :

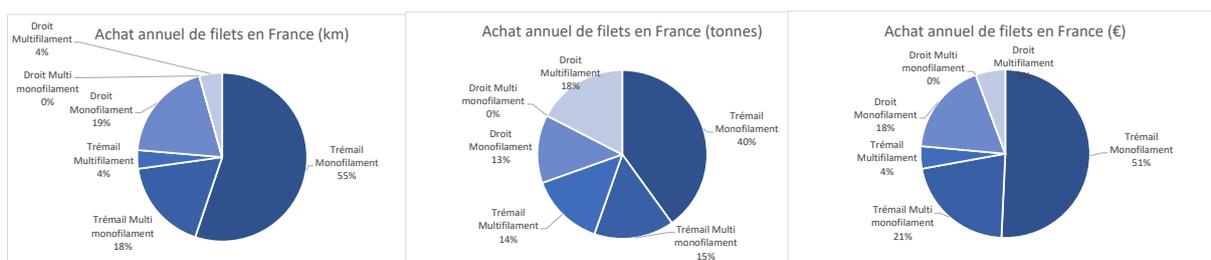
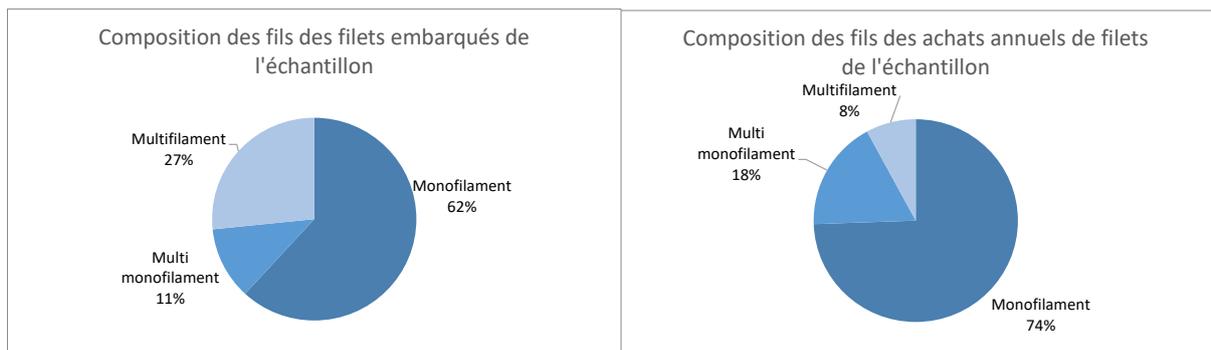
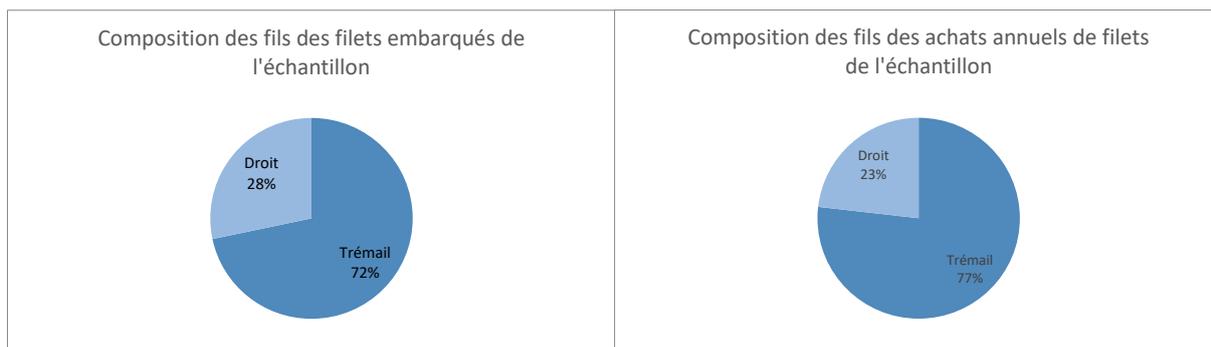
- L'évaluation des 80 000 pêcheurs au filet de l'Ifremer semble surestimée et date de 2006
- Les pêcheurs de loisir au filet pratiquent généralement plusieurs activités de pêche (canne, casier, etc.) et leurs filets ne sont posés que sur des durées courtes dans l'eau ; leurs filets est durent donc sans doute longtemps, une dizaine d'années.

Il n'a pas été possible d'évaluer la proportion des types de filets utilisés par la pêche de loisir (trémail, filet droit, type de fil, maillage, etc.) mais il est probable que cette proportion ressemble à celle de la pêche professionnelle du fait que les pêcheurs de loisir ciblent globalement les mêmes espèces. Seule les zones de pêches et les longueurs de filet posés différent fortement : les pêcheurs de loisir ne s'éloignent que très peu du rivage et ne peuvent poser qu'une longueur maximum de 50 m de filets.

**Figure 3 : décomposition des filets achetés selon leur nature (filet droit ou filet trémail) et selon le type de fil (monofilament, multi monofilament et multifilament) de la pêche professionnelle (source : étude de marché pêche professionnelle Tefibio)**

---

<sup>6</sup> Plus la météo est calme et les courants faibles (faibles coefficients de marées), moins le filet se « salit » et moins long est son nettoyage.



Il n'a pas été possible de déterminer précisément les prix d'achat par les pêcheurs de loisir de leurs filets mais il semblerait que ces derniers les achètent globalement via les mêmes canaux que les pêcheurs professionnels (Coopérative maritime, magasin spécialisé, armement navire, etc.) à des prix similaires ou légèrement supérieurs car non négociés. Certains pêcheurs de loisir achèteraient aussi parfois leur 50 m de filet directement à des pêcheurs professionnels.

Le prix d'achat des filets ne semble pas être un frein à la pratique puisqu'il reste « raisonnable » au regard de la valeur des prises obtenues (bien que le poisson issu de la pêche de loisir ne se vend pas) et de l'agrément de ce loisir (source : entretien avec un pêcheur de loisir au filet).

De ce fait, nous pouvons donner les ordres de grandeur suivant sur le marché du filet de pêche de loisir :

- Borne basse : 200 km/an de filets de loisirs achetés \* 62 €HT/100 m de filet non monté<sup>7</sup> = 125 k€/an.
- Borne haute : 1300 km/an de filets achetés \* 62 €HT/100 m de filet non monté = 800 k€/an

<sup>7</sup> Prix moyen de l'ensemble des types de filets non montés établi par l'étude Tefibio pêche professionnelle.

Malgré la taille étroite du marché, l'utilisation de matériaux biodégradables pour faire un filet de pêche de loisir semble tout à fait possible et prometteur, comme l'ont montré les tests en mer effectués par TEFIBIO. Les conclusions sur l'intérêt du filet de loisir biodégradable semblent donc les mêmes que celles du filet professionnel biodégradable.

## 5. REP Articles de sport et de loisir

A noter que la loi AGECE du 10 février 2020<sup>8</sup> a imposé la création d'une filière REP pour les articles de sport et de loisir, y compris le matériel de pêche de loisir. C'est l'écoorganisme Ecologic qui a été agréé début 2022 sur cette nouvelle filière REP.

Le barème de cette REP intègre le fil de pêche dans la sous-catégorie dite « consommables », avec un écoparticipation à l'unité, sans écomodulation pour cette sous-catégorie.

D'un point de vue de la REP, il n'y a donc pas à ce jour d'incitation financière à mettre sur le marché un fil biodégradable plutôt qu'un fil de pêche classique.



### BARÈME ASL 2023 ECOMODULÉ

CATÉGORIE	SOUS CATÉGORIE	FAMILLE	SOUS FAMILLE (matériau dominant par proportion massique)	BARÈME MODULE 2023 (€/HT/unité de vente)			
				BARÈME 2023 (unité de vente) HORS MODULATION	CRITÈRE 1 DISPONIBILITE PIÈCES DETACHEES > 7%	CRITÈRE 2 DELAI PIÈCES DETACHEES > 7J	CRITÈRE 3 intégration matières recyclées > 40%
	Consommables	Consommables définition : Article dont la durée de vie estimées est inf.ou égal à 1an  Ex. sport raquette et co : Balles / volants / .. Ex. pêche : Homeçons / leurres / flotteurs /boite de plombs / lignes montées / fil..	inf. 5g	0,001 € / unité			
			sup 5gr et inf à 10gr	0,002 € / unité			
			sup 10gr et inf. 20gr	0,003 € / unité			
			>= 20gr et inf. 50gr	0,01 € / unité			
			>= 50gr et inf. 100gr	0,02 € / unité			
			>= 0,1 et inf. à 0,2kg	0,03 € / unité			
			>= 0,2 et inf. à 0,5kg	0,06 € / unité			
			>= 0,5Kg et inf à 1Kg	0,12 € / unité			
			>= 1kg et inf. à 2kg	0,23 € / unité			
			>=2kg et inf. 5Kg	0,61 € / unité			
			>= 5Kg et inf. 10Kg	1,07 € / unité			
			>= 10Kg	2,46 € / unité			
			Inf. 1Kg	0,21 € / unité			0,19 € / unité
			>= à 1kg et inf. à 2Kg	0,42 € / unité			0,38 € / unité
			>= à 2kg et inf. à 5Kg	1,06 € / unité			0,95 € / unité
>= à 5kg et inf. 10 Kg	1,48 € / unité			1,33 € / unité			
>= 10Kg	1,70 € / unité			1,53 € / unité			

<sup>8</sup> Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

## 6. Conclusion

Le fil de pêche de loisir étant un produit particulièrement technique et au vue des écarts importants de résistance entre les fils biodégradables et les fils nylon traditionnels, un développement à court terme d'un fil biodégradable acceptable pour les pêcheurs de loisir confirmés semble peu probable.

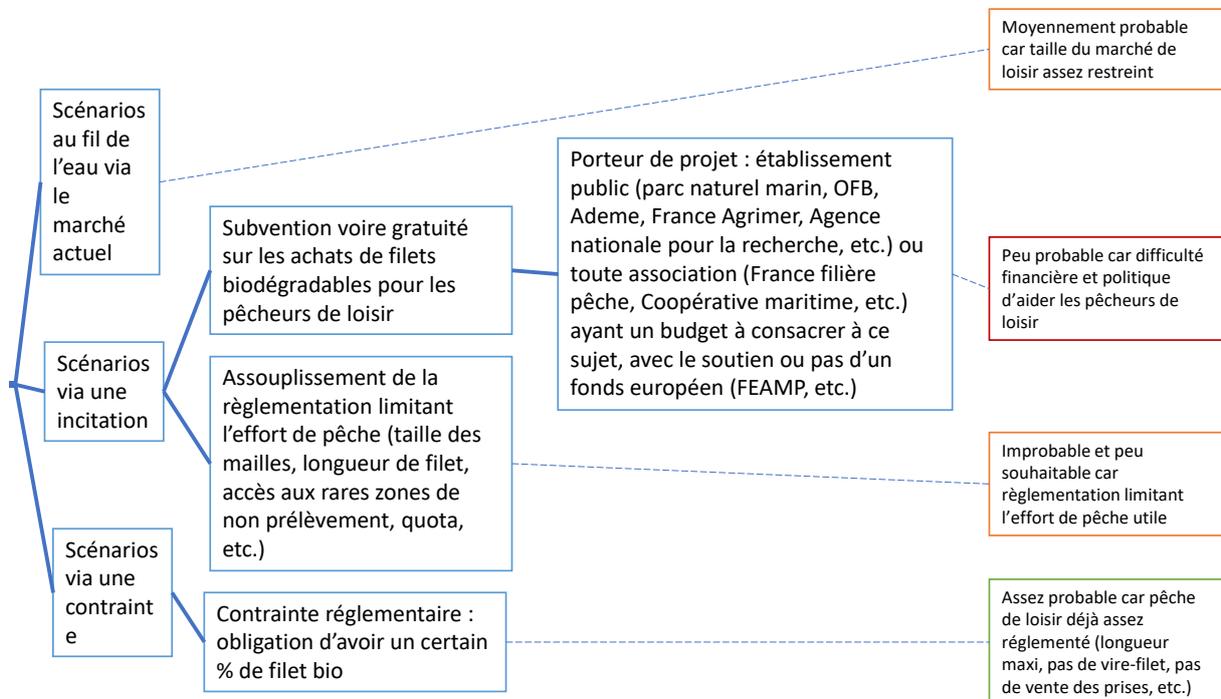
Les matériaux biodégradables peuvent avoir néanmoins un intérêt pour d'autres matériels de pêche de loisir comme les leurres ou les filets.

Le premier lure biodégradable sera d'ailleurs commercialisé courant 2023.

Du fait des bons résultats des tests des filets biodégradables Tefibio, les filets de loisir pourraient tout à fait être construit à partir de matériaux biodégradables. Ce marché pour le filet de loisir biodégradables a été estimé de manière très imprécise à 200 à 1300 km/an et 125 à 800 k€/an.

Le filet de loisir pourrait ainsi compléter le marché du filet professionnel de +1% à +10% (en volume et en valeur).

Les surcoûts attendus pour le bio et les scénarios de développement de la filière bio traités pour la pêche professionnelle peuvent être tout à fait repris pour la pêche de loisir au filet. Néanmoins ces scénarios ne présentent pas la même probabilité puisque la pêche de loisir et la pêche professionnelle ne font pas face aux mêmes enjeux. Ces scénarios adaptés à la pêche de loisir sont présentés dans le schéma suivant :



## **7. Annexe : questionnaire adressé aux pêcheurs de loisir**

# Enquête sur l'intérêt du fil biodégradable pour la pêche de loisir en France

Le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale et l'Office français pour la biodiversité conduisent une étude de marché sur l'intérêt du fil biodégradable pour la pêche à la ligne et de loisir en France.

Cette étude s'inscrit dans un projet de fabrication de plusieurs prototypes de filets de pêche biodégradables commencé en 2018 (TEFIBIO). Ces filets ont ensuite été testés par plusieurs fileyeurs professionnels de la Manche. Il est financé par l'Union européenne et France filière pêche.

Les pêcheurs de loisir de France (pêche en mer et en eau douce) sont invités à répondre au questionnaire ci-dessous. Il est anonyme et porte sur le profil des pêcheurs, leurs achats en matériel de pêche et leurs visions de l'intérêt du fil biodégradable.

Merci!

Connectez-vous à [Google](#) pour enregistrer votre progression. [En savoir plus](#)



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ



Votre profil

Votre genre

- Homme
- Femme



## Votre âge

- Moins de 15 ans
- 15 à 24 ans
- 25 à 39 ans
- 40 à 54 ans
- 55 à 64 ans
- 65 à 74 ans
- 75 ans et plus

## Combien de sorties de pêche faites-vous par an?

- Moins de 5 sorties par an
- 6 à 20 sorties par an
- 21 à 50 sorties par an
- 51 à 100 sorties par an
- 101 à 200 sorties par an
- 201 à 365 sorties par an
- 365 sorties par an et plus

## D'où pêchez-vous majoritairement?

	En mer	En eau douce (lac et rivière)
Du bord	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D'une embarcation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



Quelle type de pêche pratiquez-vous majoritairement ?

- Simple ligne montée
- Canne avec appât
- Canne avec leurre
- Fusil harpon
- Filet
- Palangre
- Pêche à pied
- Autre :

Vos achats de matériel de pêche



Quelles sont vos dépenses annuelles en matériel de pêche (hors habillement et éventuelles dépenses bateau) ?

	Moins de 10 €/an	Entre 11 et 20 €/an	Entre 21 et 30 €/an	Entre 31 et 40 €/an	Entre 41 et 50 €/an	Entre 51 et 75 €/an	Entre 76 et 100 €/an	Entre 101 et 150 €/an	Plus de 150 €/an
Canne et moulinet	<input type="radio"/>								
Leurre, palangrote, bas de ligne et hameçon	<input type="radio"/>								
Fil monofilament (nylon)	<input type="radio"/>								
Tresse	<input type="radio"/>								
Plomb	<input type="radio"/>								
Appât	<input type="radio"/>								
Porte-cannes	<input type="radio"/>								
Filet	<input type="radio"/>								
Matériel de pêche au fusil harpon	<input type="radio"/>								
Matériel de pêche à pied	<input type="radio"/>								
Autres matériels	<input type="radio"/>								



Pour une pêche à la ligne, préférez-vous le fil monofilament (nylon) ou la tresse ?

	Pour sa résistance	Pour son faible diamètre	Pour son prix	Pour son élasticité	Pour sa discrétion	Pour sa longévité	Pour sa faible mémoire de forme
Fil monofilament (nylon)	<input type="checkbox"/>						
Tresse	<input type="checkbox"/>						

Si vous pêchez aux leurres, combien de leurres achetez-vous annuellement ?

- Je ne pêche pas aux leurres
- Moins de 1 leurre / an
- 1 à 2 leurres / an
- 2 à 5 leurres / an
- Plus de 5 leurres / an

Quelle quantité de tresse achetez-vous annuellement ?

- Aucune (0 mètre / an)
- 1 à 100 mètres / an
- 101 à 200 mètres / an
- 201 à 500 mètres / an
- 501 à 1000 mètres / an
- Plus de 1000 mètres / an



Quelle quantité de fil monofilament achetez-vous annuellement ?

- Aucune (0 mètre / an)
- 1 à 100 mètres / an
- 101 à 200 mètres / an
- 201 à 500 mètres / an
- 501 à 1000 mètres / an
- Plus de 1000 mètres / an

Quelle couleur de fil monofilament utilisez-vous majoritairement ?

- Transparent
- Bleu
- Vert
- Jaune
- Rouge
- Orange
- Noir



Quel diamètre de fil monofilament utilisez-vous majoritairement (en centièmes de mm) ?

- Moins de 10 centièmes
- Entre 11 et 20 centièmes
- Entre 21 et 30 centièmes
- Entre 31 et 40 centièmes
- Entre 41 et 50 centièmes
- Entre 51 et 60 centièmes
- Entre 61 et 70 centièmes
- Entre 71 et 80 centièmes
- Entre 81 et 90 centièmes
- Entre 91 et 100 centièmes
- Plus de 101 centièmes (plus de 1 mm)

Où achetez-vous votre matériel de pêche majoritairement?

	En magasin	Sur internet
En boutique spécialisée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
En magasin de sport généraliste	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Votre vision de l'intérêt du fil biodégradable dans la pêche de loisir



Pourriez-vous classer les caractéristiques principales d'un bon fil de pêche monofilament ?

	Très important	Important	Moyennement important	Peu ou pas important
Un faible diamètre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une forte résistance à la traction	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une forte discrétion pour les poissons (pas de reflet, bonne couleur, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une faible capacité de mémoire de forme (pas d'effet "fil de fer")	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une bonne élasticité (forte ou faible selon votre technique)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un petit prix	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



Selon vous, y-a-t-il un intérêt à travailler collectivement au développement de matériels de pêche en bioplastique biodégradable ?

	Excellente idée car fort intérêt et/ou prometteur	Bonne idée	Moyennne idée	Mauvaise idée car pas d'intérêt et/ou pas prometteur
Fil monofilament	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Leurre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Filet pour la pêche de loisir	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Filet pour la pêche professionnel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre matériel pour la pêche de loisir	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



Si un fabricant arrive à fabriquer un fil monofilament biodégradable ayant des caractéristiques identiques à un fil en nylon conventionnel (en terme d'élasticité, d'invisibilité, de faible capacité de mémoire de forme ou de prix - mais pas d'un point de vue résistance), l'achèteriez-vous si...

	Oui tout à fait	J'essaierai pour voir	Sans doute pas	Jamais
le fil bio est aussi solide que celui en plastique conventionnel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
le fil bio est moins solide que celui en plastique conventionnel de 5%	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
le fil bio est moins solide que celui en plastique conventionnel de 10%	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
le fil bio est moins solide que celui en plastique conventionnel de 20% ou plus	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



Un des intérêts du fil biodégradable est de réduire les pertes d'engins de pêche en matériaux non biodégradables (plastique, plomb) en mer. Ces pertes sont-elles fréquentes dans votre pratique ?

	Très fréquent (à chaque sortie)	Fréquent (environ une sortie sur 2)	Assez fréquent (environ une sortie sur 5)	Moyennement fréquent (environ une sortie sur 10)	Peu fréquent (moins d'une sortie sur 10)
Fil monofilament	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Tresse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Leurre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bas de ligne	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Hameçon	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Plomb	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Filet pour la pêche de loisir	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre matériel non biodégradable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Envoyer

Effacer le formulaire

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google. [Signaler un cas d'utilisation abusive](#) - [Conditions d'utilisation](#) - [Règles de confidentialité](#)

Google Forms

